

Le Champlain

JOURNAL DU SYNDICAT DE CHAMPLAIN (CSQ)



Politique et syndicalisme

« Tout ce que fait ou ne fait pas le mouvement syndical est d'ordre politique. »
—Thomas Collombat, Professeur titulaire de science politique au département des sciences sociales à l'Université du Québec en Outaouais

Prendre du recul et examiner les enjeux actuels sur une période plus étendue nous permet d'en faire une analyse plus lucide. C'est sur cette idée que M. Collombat a amorcé sa conférence lors du dernier réseau sociopolitique, les 24 et 25 avril derniers. Dire que l'auditoire était captif serait un doux euphémisme. Sa présentation, à la fois historique et critique des dynamiques économiques, politiques et syndicales, fut tout simplement fascinante. Je tenterai ici d'en donner un modeste aperçu, en espérant vous transmettre l'envie de découvrir ses écrits ou d'assister à l'une de ses conférences.

Commençons par redéfinir brièvement le rôle de l'État. Dans les démocraties modernes, l'État est l'instance élue chargée d'assurer le bien-être collectif et de gérer équitablement les ressources. En retraçant les évolutions historiques, M. Collombat a démontré que les inégalités sociales et économiques, aggravées par l'inflation et la crise du logement, nécessitent aujourd'hui une mobilisation sans précédent.

Suite en page 4



PL100 : Mieux vaut être bon skieur avec la CAQ

Édito du président

Le gouvernement poursuit son avalanche législative. Mieux vaut être bon skieur avec la CAQ ! Voici la dernière bordée de neige : le projet de loi n° 100 ou (prenez une grande inspiration) : *Loi sur la négociation et la détermination des conditions de travail requérant une coordination nationale notamment dans les secteurs public et parapublic*. Explorons ensemble ce projet de loi qui contient beaucoup d'éléments.

Tout d'abord, le PL100 a pour but de ramener la négociation de toutes les conditions de travail des employés des secteurs public et parapublic à la table centrale. Lors de la dernière négociation, la présidente du Conseil du trésor, Sonia Lebel, a exprimé ses frustrations quant aux dispositions locales qu'elle était dans l'incapacité de négocier. Que fait-on quand les règles du jeu sont frustrantes ? C'est simple : il n'y a qu'à les changer ! Dernièrement, les ministres ne s'en sont pas privés !

Le PL100 a été créé pour être en mesure de centraliser tous les pouvoirs de négociation entre les mains d'une seule entité. Ça signifie que TOUTES vos conditions de travail seraient décidées par Québec. Y COMPRIS, les arrangements locaux autrefois négociés avec vos CSS comme : l'affectation et la mutation du personnel; les listes de priorité d'emploi; la distribution des tâches; la gestion de divers congés sans solde; les dossiers disciplinaires; les comités de participations.

Au Syndicat de Champlain, c'est d'autant plus problématique puisque les trois CSS où nous possédons des accréditations évoluent à travers des réalités bien différentes. Pour adapter les conditions d'exercices du personnel, c'est justement par la négociation locale que l'on s'entend habituellement avec l'employeur. Les centres de services ne sont pas parfaits, mais en règle générale, ils comprennent mieux vos

réalités que le Conseil du trésor.

D'ailleurs, jusqu'ici, les éléments négociés localement étaient considérés comme des acquis permanents, à moins que d'un commun accord, les CSS et le Syndicat décident de les rouvrir. Or, avec le PL100, ces acquis pourront désormais être remis en jeu lors des renouvellements de convention collective, sur décision du gouvernement. Il ne s'agira plus de préserver ce qui fonctionne localement, mais de subir les pressions d'une vision unique, décidée à Québec selon l'humeur des politiciens.

Vous pensez que ça n'affectera pas votre quotidien ? Hélas, il n'en est rien. Le réseau scolaire est le seul organisme public qui dispose d'un régime de négociations scindé permettant la négociation des dispositions locales. Donc, derrière cette volonté de centraliser la négociation se cache une perte de pouvoirs certaine pour vos équipes-écoles. Depuis 1985, les négociations locales ont permis de trouver et d'adopter des solutions adaptées aux réalités des milieux. En balayant l'expertise locale d'un revers de main, Sonia Lebel prétend négocier plus efficacement.

J'en doute ! Toutes les dispositions locales ajouteront de multiples sujets à la table nationale. Et il faudra prendre du temps pour les traiter sérieusement. Les négociations seront plus lentes, plus lourdes et plus éloignées de vos besoins.

Cela étant dit, tout n'est pas entièrement à rejeter dans le PL100, notamment l'abandon de l'obligation des demandes de médiation pour acquérir le droit de grève ainsi que le droit de faire la grève pour l'ensemble des dispositions du contrat de travail. Évidemment, le travail d'analyse se poursuivra dans les prochaines semaines. Le Syndicat de Champlain s'assurera que votre voix soit entendue, c'est une question de respect, d'efficacité... et de démocratie.

Jean-François Guilbault

Président du Syndicat de Champlain



La Journée internationale des travailleuses et des travailleurs commémore annuellement les réalisations des travailleuses et des travailleurs à travers le monde. Chaque année, le 1^{er} mai, nos sociétés remettent à l'avant-plan les avancées des conditions de travail, les luttes actuelles, ainsi que les sacrifices que les travailleurs du monde entier ont faits, font et feront pour le progrès social et des conditions de travail justes.

Mais pourquoi prenons-nous encore le temps de souligner nos conditions de travail puisqu'elles font déjà partie de notre quotidien ? Eh bien, pour se rappeler le chemin parcouru, mais surtout pour ne pas oublier qu'il reste encore tant à faire.

L'histoire de cette journée internationale remonte à la fin du XIX^e siècle. Le 1^{er} mai 1886, une grève générale mobilisa des centaines de milliers de personnes aux États-Unis. Parmi les nombreuses luttes menées simultanément, c'est de ce mouvement de grève qu'est née l'idée de cette journée qui demeure aujourd'hui un puissant symbole de solidarité et de résistance.

Sans surprise, le Syndicat de Champlain joint à nouveau sa voix à celle de la *Coalition 1^{er} mai*, qui organise un rassemblement. En 2025, les enjeux sont énormes face à l'austérité annoncée. Le plus récent budget du Québec, avec son financement bien en deçà des besoins, nous envoie un message inquiétant : les travailleuses et les travailleurs de l'État ne sont pas une priorité pour la CAQ.

Malgré cela, chaque jour, nous portons à bout de bras l'éducation, accompagnons les élèves et contribuons aux services publics dans leur ensemble. En cette journée du 1^{er} mai, nous devons défendre nos acquis, refuser les reculs qui accompagnent l'austérité et continuer la lutte pour de meilleures conditions de travail. En dépit des obstacles, la solidarité dont nous faisons preuve est notre plus grande force.

Gabriel Maillé

Conseiller aux communications



À ne pas manquer ce printemps !

Soirées d'information sur les mouvements du personnel de soutien

Vos conseillères en relations de travail de la section des Patriotes soutien ont préparé deux séances virtuelles d'information sur les mouvements de personnel. Inscription obligatoire sur notre site Internet, sous l'onglet « [Inscriptions](#) ».

Pour le secteur général

Le mercredi 7 mai 2025 à 18 h; via Zoom.

Pour le secteur des services directs aux élèves

Le mercredi 4 juin 2025 à 18 h 30; via Zoom.

Rencontres d'information sur l'assurance-emploi

Nous vous rappelons que des rencontres virtuelles, animées par la conseillère de la CSQ, Mélanie Michaud, sur les éléments essentiels de la démarche en assurance-emploi auront lieu bientôt.

Sections des Patriotes enseignant, Marie-Victorin et Salaberry

Le lundi 26 mai 2025 à 16 h 30. Il est important de vous inscrire sur notre site Internet.

Section des Patriotes soutien et de la Vallée-du-Suroît

Les 4 et 11 juin 2025 à 19 h. Ces deux séances étant offertes par la FPSS à travers le Québec, lorsque leurs formulaires d'inscription seront disponibles, nous vous l'annoncerons très rapidement. Il sera impératif de vous inscrire immédiatement si vous voulez suivre cette formation, le nombre de places est limité.



Ensemble pour la persévérence scolaire

Chaque année à pareille date, nous amorçons une tournée particulièrement touchante pour remettre les bourses du Fonds Robert-Ferland. Immanquablement, nous sommes émus par l'engagement du personnel que nous rencontrons et des milieux qui sont, sans l'ombre d'un doute, des communautés tissées serrées. Que ce soit en formation professionnelle, à l'éducation des adultes ou en francisation, on découvre des milieux vibrants, où le don de soi est omniprésent. Cette édition n'a pas fait exception.

Comme les lauréats n'ont pas tous reçus leur bourse et que cela doit rester secret jusqu'à la toute dernière minute, nous ne

les nommerons pas ici. Leur nom ainsi que celui de leur mentor seront publicisés sur nos réseaux sociaux et sur notre site Internet incessamment.

Ce que nous pouvons dire, c'est que chaque cérémonie est un moment empreint de fierté : des yeux s'humidifient, des sourires abondent et un grand enthousiasme collectif se fait sentir. Célébrer la résilience est un immense privilège et un honneur pour les acteurs du monde scolaire.

Nous tenons également à remercier Caroline Marcil, Stéphanie Poirier et Stéphane Rose pour leur travail au sein du comité et leur lecture attentive de tous les textes permettant de récompenser les élèves gagnants.

Sandra Boudreau et Caroline Trudeau



Objet : Le fléau du cellulaire

Geneviève en lettre attachée

Mais quelle bonne idée innovante notre ministre de l'Éducation est-il en train de mettre sur pied! Et pour quelle raison déjà? Ah oui, pour faciliter la vie des parents! Clic École, une « nouvelle application » entièrement destinée aux parents du Québec. Lorsque monsieur Legault, en septembre 2022, avait promis la création de ce nouvel outil, durant sa campagne électorale, il affirmait vouloir simplifier la vie des parents d'élèves. C'est ainsi que le ministère de l'Éducation, dans sa quête de centralisation de pouvoirs et d'uniformisation des pratiques, a choisi d'investir plusieurs millions de dollars pour développer une application-parent unique, offrant 27 fonctions (hey, wow!), que l'agenda, le courriel, Mozaïk Parent ou le traditionnel coup de fil ne permettaient pas de faire, évidemment.

Le Ministère est au service de qui exactement? De l'élève. Et pour se faire, il a besoin de prendre soin de qui? De son personnel. Alors pourquoi fait-il des choix financiers visant à satisfaire à outrance les parents qui ont déjà tout en leur possession pour arriver à leurs fins? Qu'est-ce qui le motive à dépenser des millions de dollars pour un service direct aux parents alors qu'il a sabré dans tous les autres services depuis l'automne? Pour répondre aux exigences des enfants-rois devenus parents.

Mais le plus important finalement pour un parent est d'être en mesure de communiquer avec l'école, c'est-à-dire de lui transmettre des informations au sujet de son enfant et d'en recevoir, le cas échéant. C'est tout. Une application de plus ne fera pas disparaître le reste par magie. Elle contribuera plutôt à la multiplication des sources d'accès à l'information qui sont responsables en grande partie des causes de surcharge mentale, qui alimentent la connexion constante des parents qui exacerbent le phénomène de technoférence. On utilise ce terme pour désigner l'interférence de la technologie qui s'installe dans les interactions ou les relations.

Ainsi, plus un parent est absorbé par son téléphone, moins il accorde le temps nécessaire à ses enfants. La connexion grandissante des parents aux écrans est désormais associée à l'augmentation des symptômes d'inattention, d'hyperractivité et d'anxiété chez les jeunes. Alors qu'autre part, la commission parlementaire transpartisane, présidée par la députée caquiste Amélie Dionne recommande d'urgence (dès la prochaine rentrée) l'interdiction complète des cellulaires, écouteurs et autres appareils personnels sur tout le terrain de l'école, comme moyen drastique de remédier aux effets pervers qu'ils provoquent chez les jeunes. À part chez les principaux intéressés, le rapport provisoire démontre que tous les acteurs de la société y ayant participé sont d'accord avec cette interdiction mur-à-mur. Parents compris.

L'ironie de la situation reste que ce sont les parents qui initient cette habitude chez leurs enfants. Un parent, deux parents, une société de parents. Partout où l'on va, on le voit : un enfant tranquille devant un écran, un parent apaisé et déresponsabilisé. Même s'il advenait qu'elle obtienne l'aval de Québec (et qu'on lance la gestion du dossier dans la cour de l'école), cette mesure ne s'attaquera malheureusement pas à la source du problème. Arrivés chez soi, les jeunes replongeront dans leur univers numérique, et il y a fort à parier que lorsqu'ils seront contraints de décrocher, leurs crises auront raison des parents.

En fin de compte, ce n'est peut-être pas à l'école que les cellulaires devraient être interdits, mais bien à la maison. Cela contribuerait certainement à obliger les parents à se responsabiliser et à faire cesser cette espèce de tendance à remettre dans les bras de l'école la mission de palier tous les manques de la maison. Être parent, c'est difficile : ça demande des efforts constants et beaucoup de concessions personnelles. Sont-ils réellement prêts à s'engager dans la lutte contre les écrans?



Geneviève Bourbeau

Coordonnatrice



Obtenez des tarifs de groupe avantageux
en assurance auto, habitation et entreprise



En savoir plus

Politique et syndicalisme (suite)

Vous vous souvenez sûrement du mouvement de protestations ayant émergé pendant la pandémie et qui a mené à la naissance du « convoi de la liberté ». Ce phénomène a ébranlé nos institutions, soulevant d'importants dilemmes moraux. Mais comment expliquer sa genèse ?

La montée de l'inflation, la pénurie de logements abordables, l'insécurité financière conjuguées aux impacts de la pandémie ont exacerbé le sentiment d'injustice qui a mené à des actes de violence absolument indéfendables. Il s'agissait d'une manifestation de la radicalisation de l'extrême droite dont nous sommes très peu habitués à observer au Canada.

Perçus initialement par les médias comme des évènements festifs devant le Parlement (spa, BBQ, présence d'enfants), ces rassemblements ultraconservateurs ont vite fait place à un climat d'intimidation, rendant la vie difficile, voire dangereuse, pour les habitants – particulièrement pour les personnes issues des minorités visibles. Ce phénomène n'est pas isolé : il s'observe également ailleurs dans le monde. À l'origine de cette dérive : l'exacerbation des inégalités économiques et sociales. Voilà un terrain où les syndicats, historiquement associés aux mouvements progressistes, peinent parfois à

s'investir pleinement. Résultat : la montée inquiétante d'idéologies racistes, homophobes et masculinistes.

Depuis les débuts du syndicalisme, les mouvements de gauche ont toujours été associés à la défense du droit commun et à la lutte pour la distribution de la richesse. Le rôle des syndicats a toujours eu comme objectifs, la négociation collective, le déploiement des assurances collectives et la défense des droits. Les syndicats qui ne sont ni plus ni moins que des regroupements de travailleurs, doivent avoir un regard critique et maintenir une vigie sur l'État. Lorsqu'on entend que les syndicats n'ont pas à intervenir dans les débats collectifs, il est impératif de s'interroger ! L'État ne doit en aucun cas être gouverné comme la croissance d'une entreprise au seul bénéfice des mieux nantis.

Qui, sinon nous, fera contrepoids aux puissants lobbies des grandes entreprises (Northvolt, Stablex...) ? Pourquoi ces derniers, uniquement motivés par la recherche de profits, pourraient-ils influencer les politiques publiques, alors que les syndicats, qui défendent l'intérêt collectif, en seraient exclus ? Rappelons-le : toute décision prise avec des fonds publics entraîne inévitablement des répercussions sur les travailleuses et les travailleurs. Et lorsque l'État lui-même est l'employeur, les défis sont d'autant plus complexes.

Ramenons ça plus localement. Lors de chaque congrès, le Syndicat de Champlain

consulte ses membres afin de définir ses grandes orientations triennales. Inévitablement, la question de la place que doit occuper la politique dans nos actions revient sur la table. Chaque fois, le constat demeure semblable : on nous demande d'informer, de sensibiliser, de dénoncer... sans jamais appuyer un parti politique en particulier. Cela dit, lorsque les valeurs que nous défendons sont mises à mal par un parti, il devient alors de notre devoir de le critiquer ouvertement. Ce travail de conscientisation doit absolument faire son chemin auprès des nouvelles générations, car c'est en restant solidaires que nous préserverons nos acquis.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'une avalanche de projets de loi s'apprête à être adoptée par l'Assemblée nationale, et que ces projets auront des impacts concrets et immédiats sur le quotidien du personnel œuvrant dans le milieu de l'éducation. Il est de notre devoir collectif de s'informer et de faire circuler l'information. D'ailleurs, avez-vous écouté notre dernier balado sur le projet de loi n° 89 ?

Pour conclure, je partage cette citation forte de Thomas Collombat : « Ne jamais gaspiller une bonne crise. » Les plus puissants élans de solidarité naissent souvent dans l'adversité.

Et vous, comment souhaitez-vous définir la collectivité en 2025 ?

Sandra Boudreau
Coordonnatrice



Collègues du CSSVT : il est encore temps de vous inscrire pour la Grande fête des 25 ans de service qui aura lieu le 30 mai à 18 h ! Communiquez avec Marie-Ève Primeau au 450 371-7407 poste 209.

Collègues des CSSP et CSSMV : c'est lundi prochain, 5 mai, que les billets pour la Soirée de fin d'année : Vendredi 13 seront en vente ! Venez fêter vos retraités ! Rendez-vous au syndicatchamplain.com/inscriptions/soiree-de-fin-dannee-2025-billets/ pour l'achat en ligne ! Faites-vite !

